

La formation :

Résumé

Le programme de l'enseignement théorique comprend :

- Un socle commun de 3 modules obligatoires permettant d'approfondir les connaissances en immunologie fondamentale, en immunopathologie et en immunothérapie (52h au total) + 4h de Participation optionnelle webinar proposé par la Fédération D'Immunologie ; - Des modules optionnels déclinés par spécialité d'organe (12h minimum par module), le stagiaire choisira 4 modules parmi les 9 proposés (48h).

Description

1 année universitaire

Enseignement théorique : 100 heures

L'immunopathologie est une thématique transversale qui intéresse toutes les spécialités médicales. L'approche physiopathologique des maladies est abordée dans la formation des médecins au cours de leur DES mais de manière souvent superficielle. Le but de cet enseignement, unique en France, est de compléter cette formation en approfondissant les connaissances données aux apprenants.

L'émergence des maladies chroniques et les progrès de l'immunothérapie permettant de restaurer ou d'inhiber les fonctions du système immunitaire pour combattre un cancer ou une infection ou induire de la tolérance et permettre une greffe d'organes ou guérir d'une maladie auto-immune ou allergique, rendent indispensable un enseignement transversal autour de l'immunopathologie et de l'immunothérapie afin d'apporter aux médecins en formation les bases nécessaires pour la prise en charge des patients et l'utilisation de thérapies innovantes. Ce programme permettra la formation des internes, médecins et autres professionnels de santé à l'immunopathologie.

La formation en immunopathologie pendant le 3^e cycle des études médicales était possible pour les internes de toutes les spécialités dans le cadre du DESC Allergologie et Immunologie Clinique, créé en 2000. L'enseignement durait 2 ans et était national. Depuis 2017, et la réforme du 3^e cycle des études médicales, le DESC n'est plus accessible aux nouveaux internes qui n'ont plus aucune possibilité de se former en immunopathologie. La création de ce DIU permettra de rendre cette formation à nouveau disponible.

OBJECTIFS :

- Connaître les outils diagnostiques utilisés en immunologie, - Connaître les mécanismes pathogéniques, les méthodes diagnostiques et la prise en charge des maladies auto-immunes spécifiques d'organe, des maladies auto-immunes systémiques, des pathologies auto-inflammatoires, des déficits immunitaires primitifs et secondaires, des pathologies du complément, - Connaître les mécanismes immunopathologiques impliqués en transplantation d'organe et de moelle. Bilan prétransplantation d'organe et de moelle, et suivi post transplantation. Connaissances sur l'évolution de la législation, - Connaître les thérapies ciblées et non ciblées impactant le système immunitaire, leurs indications, leurs effets indésirables et leur suivi (anticorps monoclonaux, immunosuppresseurs...) et les thérapies cellulaires (type, mécanismes d'action, indications, suivis), - Connaissances sur les vaccins (principes, types, différentes plateformes et technologies innovantes, monitoring, adjuvants, effets indésirables), - Savoir réaliser l'organisation de la prise en charge des maladies rares en France et sur les filières de santé, dans le cadre des pathologies immunitaires.

Public concerné :

Ce diplôme s'adresse au public suivant :

- Internes et docteurs juniors dans des disciplines cliniques et biologiques, - Médecins et pharmaciens spécialistes hospitaliers ou libéraux - Médecins et pharmaciens de l'industrie pharmaceutique - Chercheurs et/ou ingénieurs issus du public ou de l'industrie pharmaceutique ayant au minimum un équivalent master 2

Effectif minimum total (en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 8 sur toutes les universités

Effectif maximum total : 50

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

Conditions d'accès :

Admission sur dossier avec CV et lettre de motivation indiquant notamment le projet professionnel, les dossiers étant évalués par le comité pédagogique du DIU.

Responsable de la formation (informations pédagogiques) :

JEAN-FRANCOIS NICOLAS

Email : jean-francois.nicolas@univ-lyon1.fr

Contact scolarité (inscription) :

DU Santé Sclarité

Telephone : 04 78 78 56 39

Email : scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr

Evaluation :

L'assiduité est obligatoire, elle compte pour 10 points/110, l'oral compte pour 20 points/110 et l'écrit compte pour 80 points/110.

L'épreuve écrite consiste dans l'interprétation d'un article scientifique (Note/20)

L'étudiant est admis si : La note est supérieur à la moyenne de chacune des notes : oral (10/20), écrit (40/80) avec nécessité de la moyenne à chacun des 4 modules choisis (10/20), assiduité (10)).

L'examen écrit se déroule en janvier et l'examen oral en juin. Une session de rattrapage est possible en septembre.

Tarifs :

Diplôme : Diplôme Inter-Universitaire (DIU)

Immunopathologie

DIU Santé



Si prise en charge individuelle : 2000 € par an

Si prise en charge employeur : 2000 € par an

Modalités d'inscriptions :

Responsable d'enseignement :

Professeur Jean-François Nicolas

Hôpital Lyon Sud
Service Immunologie Clinique

165 Chemin du Grand Revoyet

69495 Pierre-Bénite

Secrétariat
:

Mme Barbara GIL
ext-barbara.gil@chu-lyon.fr

04 26 73 96 98

Informations administratives :

Université Claude Bernard Lyon 1

Service des spécialités médicales

8 avenue Rockefeller

69373 Lyon cedex 08